



Dossier d'aide aux sportifs 2025

A adresser **AVANT LE 15 MAI 2025**

À

Ligue de Champagne de Tir
Maison Départementale des Sports
Route de la Moncelle
08140 BAZEILLES



champagnetir@gmail.com

ATTENTION :

Les dossiers hors délai ou incomplets ne seront pas traités.

**Le présent dossier s'adresse aux sportifs licenciés de
la Ligue de Champagne de Tir :**

Séniors 1-2-3
Dames 1-2-3
Juniors garçons et filles
Cadets-Cadettes
Minimes garçons et filles

1.Présentation du sportif

Nom :

N° de Licence :

Prénom :

Catégorie :

➤ **Adresse**

N° : Rue :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

➤ **Identification du représentant légal (*si mineur*) :**

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

N° : Rue :

CP-Ville :

➤ **Identification du Club :**

Nom : N° d'association :

Téléphone : Courriel :

Président(e) :

Adresse :

N° : Rue :

CP-Ville :

➤ **Structure permanente d'entraînement :**

Club de licence ☐

Club autre ⇒ Précisez : ☐

Pôle FFTir (INSEP/CREPS) ☐

Autre structure ⇒ Précisez : ☐

Entraîneur(s) :

➤ **Situation professionnelle :**

- | | |
|---------------|--------------------------|
| Etudiant | ☐ |
| Salarié | ☐ |
| Indépendant | ☐ |
| Sans activité | ☐ |

➤ **Bilan Sportif :**

Discipline(s) pratiquée(s) :

Faites-vous partie :

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| Collectif Régional Jeune | ☐ |
|--------------------------|--------------------------|

Liste ministérielle Sportif de Haut-Niveau :

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| Liste Collectifs Nationaux | ☐ |
| Liste Espoir | ☐ |
| Liste Relève | ☐ |
| Liste Senior | ☐ |
| Liste Elite | ☐ |

Faites-vous partie d'un collectif de la Fédération Française de Tir ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel ?

Palmarès et Titre(s) majeur(s) :

Bilan Sportif et palmarès de la saison 2023-2024 :

Dépenses liées à la pratique

La demande d'aide ne peut se faire que sur des dépenses réellement engagées par le sportif, pour **l'achat de matériel (*hors munitions et prestations de service*) en lien direct avec la pratique du tir sportif, sur la saison en cours, de septembre 2024 à août 2025.**

Le sportif indiquera les organismes sollicités et le montant des éventuelles aides financières auxquelles il peut prétendre ou déjà perçues par rapport aux dépenses présentées dans la présente demande d'aide.

Ligne de dépense	Montant ¹	Aide(s) perçues	Montant
Ex : Pistolet 10M	2200	Club	500
		Municipalité	500
TOTAL		TOTAL	

NB : La subvention de la Ligue de Champagne de Tir ne pourra excéder 50 % du total des dépenses.

L'aide accordée sera définie sur décision du Comité Directeur, après examen des dossiers complets, en fonction du budget global disponible, en privilégiant les catégories jeunes.

L'aide de la Ligue de Champagne fera l'objet d'un virement unique, au prorata des dépenses éligibles réalisées sur présentation d'une copie des factures acquittées, en date de la saison en cours.

En contrepartie de l'aide accordée, le sportif s'engage à afficher le logo de la Ligue de Champagne de Tir sur ses équipements et à répondre favorablement à des sollicitations éventuelles pour promouvoir le tir sportif au sein de la Ligue de Champagne.

➤ **Attestation sur l'honneur :**

Je soussigné(e), (nom-prénom) :ou

représentant(e) légal(e) (si mineur(e))

certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des aides perçues par rapport aux dépenses engagées.

Fait le : _____ à : _____

Signature :